



Communiqué de presse

L'ADAC 65 fête ses 10 ans : un partenaire de premier plan pour les collectivités locales



L'ADAC 65, l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées, a organisé le jeudi 29 septembre son Assemblée générale annuelle. L'occasion de marquer les 10 ans d'existence de cette structure inédite dans les Hautes-Pyrénées.

Créée en septembre 2012 à l'initiative de Michel Pélieu, Président du Conseil Départemental, l'ADAC a été conçue pour fournir aux élus locaux une aide juridique et administrative, ainsi qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans leurs projets d'aménagement et de construction. 151 communes et 6 communautés de communes s'étaient ainsi portées volontaires pour adhérer à l'ADAC au moment de sa création.

Dix ans plus tard, le besoin d'ingénierie et d'assistance juridique des collectivités n'a pas faibli. Face à l'accumulation de normes et de procédures souvent plus complexes, de nombreux élus locaux peinent à mettre en place des projets d'aménagements voire à gérer les affaires courantes de leur commune. L'ADAC fait désormais figure pour eux de partenaire incontournable dans l'accompagnement et le lancement de leurs différents projets. Désormais, 411 communes des Hautes-Pyrénées (sur les 469 du territoire) et 8 intercommunalités ont adhéré à l'ADAC.

Partenaire traditionnel des communes et de leurs regroupements, le Département souhaitait, à travers la création de l'ADAC, proposer aux élus locaux un conseil personnalisé dans la réalisation de leurs projets, de la définition de la stratégie jusqu'au financement, en passant par l'ingénierie. Avec plus de 5 300 consultations juridiques et 2 000 projets accompagnés depuis sa création, l'ADAC confirme toute sa pertinence et souligne par la même occasion l'importance de l'action publique locale pour le développement du territoire.

L'ensemble des éléments en lien avec la gouvernance et l'organisation de l'ADAC 65 figure sur son site internet : www.adac65.fr

L'ADAC en chiffres :

- 411 communes adhérentes (sur les 469 des Hautes-Pyrénées),
- 8 intercommunalités adhérentes (sur les 9 du département) dont la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- une équipe pluridisciplinaire de 9 agents (juristes, assistants à maîtrise d'ouvrage),
- 5 300 consultations juridiques et 2 000 projets techniques accompagnés depuis la création de l'Agence en 2012.
